



Spécialités antitussives - Retrait de produits

15/03/2011
MED 11/A10/B09

L'Afssaps a procédé à la contre-indication chez l'enfant de moins de 2 ans des spécialités antitussives antihistaminiques H1 sédatives de 1ère génération ainsi que des spécialités à base de fenspiride en raison d'un rapport bénéfice risque défavorable.

En accord avec l'Afssaps, les laboratoires concernés procèdent le 15/03/2011:

- pour les spécialités strictement indiquées chez l'enfant de moins de 2 ans au rappel de tous les lots ([voir annexe \(15/03/2011\)](#)  (22 ko))
- pour les spécialités contenant du fenspiride, de l'alimémazine, de l'oxomémazine ou du pimétixène dont les RCP, notices et conditionnements n'ont pas été modifiés, au rappel de l'ensemble des lots non conformes présents sur le marché ([voir annexe \(15/03/2011\)](#)  (22 ko)).

Le dossier pharmaceutique sera utilisé en test.